



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 25 juin 2019

Préavis N° 13/2019 concernant le rapport de
gestion et les comptes de l'exercice 2018

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du
24 juin 2019 présidée par M. Jacques Reymond, président.

Le conseil communal de St-Légier - La Chiésaz,

vu le préavis N° 13/2019,

où le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à la majorité des voix et 1 abstention, la conclusion du préavis municipal, à
savoir :**

- Adopter les comptes communaux 2018 tels que présentés

**a accepté à la majorité des voix et 2 abstentions, la conclusion du préavis municipal, à
savoir :**

- Donner décharge à la municipalité pour sa gestion de l'exercice 2018

Ainsi délibéré et voté en séance du conseil communal du 24 juin 2019.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

Jacques Reymond



La secrétaire

Séverine Rotondo